

\_ Association SITES & MONUMENTS, Madame BONNIN déléguée régionale et pour le département de l'Indre et Loire.

\_ Association VIEILLES MAISONS FRANCAISES, Madame de LIVOIS déléguée pour le département d'Indre et Loire.

\_ Association pour la SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS, Madame DUTHOO correspondante pour l'Indre et Loire.

\_ Association des PARCS ET JARDINS, Madame de SAINT VENANT

\_ Association PATRIMOINE ENVIRONNEMENT, Monsieur DUTHOO administrateur de l'association et délégué Centre Val de Loire.

\_ Association La DEMEURE HISTORIQUE, Monsieur AMIOT délégué régional et pour le département d'Indre et Loire.

\_ Association MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE, Monsieur CÔME, délégué pour le département d'Indre et Loire



Présidente Madame ERNST, Vice-Président pour l'Indre et Loire Monsieur VANDEWEGHE

Le 9/11/2021

Objet : Demande de RV

Madame LAJUS  
Préfète d'Indre et Loire  
Préfecture  
15 rue B Palissy  
BP 3208  
37925 Tours Cedex 9

Madame la Préfète,

C'est au nom des représentants de sept associations nationales du Patrimoine, reconnues d'utilité publique et présentes en Indre et Loire, ainsi que de la Fédération « Vent Contraire en Touraine et Berry » qui compte dix-sept associations, que nous sollicitons un rendez-vous de votre part.

Plusieurs faits récents nous amènent à constater que les instructions de Madame POMPILI, lors de son discours du 28 mai dernier, ne sont pas mises en œuvre concernant la participation de nos associations à l'élaboration de la cartographie des zones dites « favorables » à l'éolien. Voici ci-après quelques sujets que nous souhaiterions aborder avec vous.

Tout d'abord, dans votre réponse du 11/10 à la lettre du 2/6 de Monsieur DUTHOO, vous faites référence au niveau départemental à deux autres cartographies, l'une reprenant les servitudes et l'autre la sensibilité patrimoniale et paysagère. Cette dernière qui présente pourtant un intérêt primordial pour les défenseurs du patrimoine et de l'environnement ne peut nous éclairer, ni d'ailleurs les collectivités territoriales et ni le public, car elle manque d'informations essentielles sur le choix des sites d'implantation. Elle est insuffisante pour les secteurs de moindre sensibilité paysagère (secteurs blancs et jaunes) et d'une manière générale est beaucoup trop vague. Nous souhaiterions nous entretenir de ce sujet avec vous.

A la lecture de votre courrier du 11/10, il semblerait cependant que ces documents que vous évoquez soient tout à fait satisfaisants pour prendre des décisions éclairées. Ce n'est pas notre point de vue, et nous n'avons pas eu l'occasion de l'exprimer. Cette impasse sur les instructions ministérielles est pour le moins surprenante. Plus surprenant encore est votre confiance dans les photomontages des promoteurs ! .. Toutes les associations qui en ont les moyens démontrent aisément le côté « insincère » des prises de vue réalisées pour le compte des promoteurs. Nous pouvons vous montrer des exemples.

Outre cet échange de courriers avec Monsieur DUTHOO, nous souhaitons évoquer la réunion ACTE qui s'est tenue le 20/10 à Tours à votre initiative. Pour représenter les associations environnementales, vous avez convié deux personnes tout à fait dignes d'intérêt à titre personnel, mais qui ne sont pas représentatives de ce que nous avons mis en place avec notre Fédération. Les grandes associations du patrimoine de dimension nationale que vous retrouvez parmi les signataires de cette lettre n'ont pas été conviées non plus... ! Comment devons-nous interpréter ce simulacre de concertation qui fait l'impasse sur la participation de nos associations ?...

Pourtant, le document cadre pour le développement de l'énergie éolienne en Indre et Loire d'octobre 2019, consacre deux paragraphes à « la concertation facteur de réussite ».

Tout ceci ne contribue pas à détendre une atmosphère déjà très tendue si nous en jugeons par les propos des élus au dernier Conseil départemental et leur souhait d'un peu plus de démocratie et d'écoute de la part des services de l'Etat.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Les 7 associations nationales du Patrimoine citées ci-dessus et la Fédération Vent Contraire en Touraine et Berry

Copie :

Monsieur MACRON Président de la République  
Monsieur CASTEX Premier Ministre  
Madame POMPILI Ministre de la Transition Energétique et Solidaire  
Monsieur PAUMIER Président du département  
Monsieur de OLIVEIRA Président des Maires d'Indre et Loire  
Monsieur GAUTIER Président des Maires ruraux  
Madame METADIER Députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription  
Madame THILLAYE Députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription  
Madame COLBOC Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription  
Monsieur CHALUMEAU Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription  
Monsieur LABARONNE Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription  
Madame RAIMOND PAVERO Sénatrice  
Monsieur LOUAULT Sénateur  
Monsieur BABARY Sénateur  
Monsieur ANGENAULT Conseiller Régional  
Madame DUPUIS Présidente CC du Castelrenaudais  
Monsieur HENAULT Président de la CC Loches Sud Touraine  
Monsieur DUPONT Président CC Chinon Vienne et Loire  
Monsieur LOIZON Président CC Touraine Vallée de l'Indre  
Monsieur PIMBERT Président CC Touraine Val de Vienne  
Monsieur TRYSTRAM Président CC Gâtines et Choisille, Pays de Racan  
Monsieur DUPONT Président CC Touraine Est Val de Loire  
Monsieur LOUAULT Président CC Bléré Val de Cher  
Monsieur SCHWARTZ Président CCTours Métropole Val de Loire  
Monsieur MORETTE Président CC Touraine Est Vallées  
Monsieur BOUTARD président CC Val d'Amboise